

GE_GERICHTE A/2424/2010 vom 26. August 2010

GE Cour de justice, 2010-08-26, FR

Quelle: https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_A_2424_2010

FR: GE_GERICHTE A/2424/2010 du 26 août 2010

IT: GE_GERICHTE A/2424/2010 del 26 agosto 2010

Regeste

Avis de saisie de créance. Prestation de libre passage. | Prestations perçues sous forme d'un capital ; rappel de la jurisprudence. | LP.92.1.ch.10

Erwägungen

E. 3

Déboute les parties de toutes autres conclusions. Siégeant : Mme Ariane WEYENETH, présidente ; MM. Olivier WEHRLI et Philipp GANZONI, juges assesseurs. Au nom de la Commission de surveillance : Véronique PISCETTA Ariane WEYENETH Greffière : Présidente : La présente décision est communiquée par courrier A à l'Office concerné et par courrier recommandé aux autres parties par la greffière le

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.